



STAGE « Faisabilité de création d'un réseau de collecte des déchets animaux issus de la chasse dans les Ardennes »

La structure de stage :

La Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes (FDC 08) est une association de loi 1901 agréée au titre de la protection de l'environnement. Elle a pour objet de défendre la chasse et les chasseurs, de réaliser des missions de service public et d'assurer la gestion des activités liées à la chasse dans les Ardennes. Les actions de la FDC 08 sont commandées par un Conseil d'Administration composé de 15 élus puis mises en œuvre par une équipe de 19 salariés employés à des tâches administratives et techniques.

Pour en savoir plus : <https://le-chasseur-ardennais.com/>

Le parc naturel régional des Ardennes ou PNR Ardennes est un parc naturel régional créé le 21 décembre 2011, dont l'emprise occupe environ 116 000 hectares du département des Ardennes. Il englobe 92 communes et 76 000 habitants et couvre 22 % de la superficie du département des Ardennes. Ce territoire est marqué par la coexistence d'une tradition rurale et forestière, et d'une tradition manufacturière.

Le contexte du stage :

Depuis 2021, la Fédération Départementale des Chasseurs des Ardennes a entrepris une réflexion sur la valorisation de la venaison en filière de proximité conjointement avec le Parc Naturel Régional des Ardennes. Le projet arrive à la phase de concrétisation par la construction d'un atelier de traitement et découpe des carcasses de grands animaux issus des territoires de chasse des Ardennes. Si l'enfouissement est une solution toujours offerte aux chasseurs, il est difficile de la mettre en œuvre dans certains secteurs rocheux du département. La mise à disposition pour tous les chasseurs d'une ou plusieurs solutions adaptées à l'élimination des déchets issus de la chasse est un impératif induit par la politique fédérale en faveur d'une valorisation durable et acceptable de la venaison.

La mission :

La FDC 08 vous propose un stage dans le domaine de la valorisation et du stockage des déchets issus de la chasse pour une période de 6 mois au sein de notre siège à St-Laurent (08).

Rattaché(e) au Technicien Supérieur en charge des sujets rattachés à la venaison, vous serez en charge des missions suivantes :

- La réalisation d'une synthèse du cadre réglementaire du stockage, du transport et voies de valorisation des différentes catégories de déchets animaux en France,
- La réalisation d'une collecte d'expérience auprès des Fédérations des Chasseurs Départementales du territoire français ayant mis en place des solutions similaires afin de compiler les différents modèles de collecte et analyser leurs facteurs de succès et d'échec,
- La conception et l'analyse d'une enquête auprès des détenteurs de droit de chasse grand gibier du département afin de collecter leurs attentes d'un tel service et de qualifier et quantifier les déchets à collecter,
- La prospection auprès d'acteurs importants du domaine de la gestion et de la valorisation des déchets animaux afin d'explorer les différentes destinations des déchets (compostage, équarrissage, méthanisation, ...) et le rapport bénéfice/coût de chaque voie d'élimination possible,
- La production d'un rapport écrit et oral devant se conclure par des propositions dont la mise en œuvre sera clairement évaluée et chiffrée afin d'aiguiller le Conseil d'Administration dans sa décision de concrétisation ou d'abandon du projet.

Le stage comportera un important volet opérationnel et permettra d'appréhender la réglementation en vigueur, les modes de gestion et de valorisation des déchets, tout en accompagnant un Technicien supérieur dans le déroulement de ses missions transversales.

Il constituera une expérience très concrète de découverte d'un volet d'avenir qu'est la venaison sous différents aspects et permettra d'évoluer au plus près de la réglementation et de la gestion de projet.

Le stage sera aussi l'occasion de découvrir les activités d'une Fédération Départementale des Chasseurs dans toutes ses dimensions et de cultiver des relations de travail en mode collaboratif, tout en évoluant au milieu de spécialistes de la gestion cynégétique et de l'environnement.

Le profil recherché :

Votre parcours :

- Formation de niveau Bac + 5 (école d'ingénieur ou université) dans les domaines de l'environnement, de l'agroalimentaire ou de la santé animale (vétérinaire)
- Permis B avec ou sans voiture personnel (trajet en vélo depuis le centre de Charleville-Mézières possible)

Vos qualités :

- Curiosité pour les grands chantiers structurants,
- Force de proposition,
- Rigueur de travail,
- Maîtrise des outils informatiques, notamment le traitement de données sur Excel et outils d'enquête,
- Capacité à travailler en relative autonomie,
- Qualités rédactionnelles,
- Esprit de synthèse.

Votre stage :

- Date de démarrage souhaitée : 1er trimestre 2024
- Durée du stage : 6 mois
- Localisation : Saint-Laurent (08) (entre Charleville-Mézières et Sedan)

Durée de travail : 35 h/semaine sur 5 jours (9h-12h /13h30-17h30)

Votre cadre de travail :

- Stage basé prioritairement à la FDC 08, avec possibilité de télétravail en fonction du lieu de résidence et de l'autonomie du candidat.
- Jusqu'à 12 jours d'absences autorisées selon la durée et l'avancement du stage

Votre gratification :

- 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale (soit environ 650 euros/mois)
- prise en charge au barème fiscal des déplacements avec véhicule personnel
- aide au logement de €
- validation du permis de chasser annuelle
- accès gratuit à toutes les formations dispensées par la FDC 08 (y compris permis de chasser pour les non-chasseurs)

Renseignements et candidature :

Candidature comprenant CV et lettre de motivation à envoyer avant le 15 février à :

Yannis GEORGEON

georgeony.fdc08@chasseurdefrance.com

03 24 59 85 20